

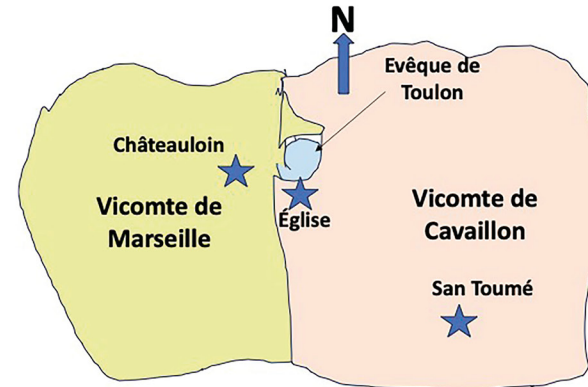
Nicole LEBON
Adjointe au maire
Déléguée à la vie culturelle, sportive, associative, festive,
aux cérémonies, aux commémorations et au mémoriel
Présidente de la commission extra-municipale patrimoine et culture



Marc-Jacques LEDOUX
Commission extra-municipale patrimoine et culture

L'arrivée du royaume de France en Provence

Nous avons laissé Néoules autour de l'an 1000 après la chute des occupants Maures défaits par les troupes des deux frères Roubaud et Guillaume, devenus à la suite de cette victoire Comte d'Arles et Comte d'Avignon. Parmi les dépouilles de ces vainqueurs, le territoire de Néoules s'est retrouvé séparé entre ces deux groupes. D'une part le seigneur principal Nevolungus, vicomte de Cavaillon auprès du Comte d'Avignon (Guillaume II) qui possède la partie orientale du village (Trians, La Batallière, le Cros d'Ansanne, le coulé de Notre-Dame), et d'autre part le seigneur de Signes vicomte de Marseille auprès du Comte d'Arles (Roubaud) qui possède la partie occidentale autour de Châteauloin, Font Marcellin, Font Gayault, Les Valettes, les Croys) (Voir carte 1). Le castrum de San Toumé a dû changer de mains pour appartenir tantôt à une famille, tantôt à l'autre. De nombreux documents confirment le rôle de Nevolungus, ceux concernant la partie marseillaise sont plus rares et surtout plus compliqués à comprendre car la généalogie des maîtres de Marseille est très compliquée. Pour ajouter à la complexité, une petite partie du village actuel avec une chapelle, une bastide fortifiée à une tour, l'ancêtre du château, et quelques maisons au Camp du Four, le tout ruiné par les attaques franques et/ou maures, sont sous la houlette de l'évêque de Toulon. Cet évêché de Toulon est fondé en 441 avec comme premier évêque Augustalis, et donc l'embryon du village de Néoules est né à cette période sous la domination des Wisigoths. Cette partie du village durera longtemps dans le giron de cet évêque de Toulon, même après sa reconstruction. Vers 1400, l'évêque de Marseille qui est le seigneur principal (voir plus loin) percevra le sens sur cette partie mais l'évêque de Toulon y percevra la dîme ! À Néoules les choses sont toujours très simples... Le premier document écrit citant la partie « marseillaise » de Néoules est la charte 382 datée de 1036 de l'abbaye de St-Victor. Fouque II petit-fils de Guillaume II le Gros descendant direct du premier vicomte de Marseille, Arnulfe, cède une partie de ses terres de Néoules à l'abbaye de Marseille. Cette famille marseillaise est très complexe à suivre et pour en savoir plus je vous propose de lire les chapitres qui y sont consacrés dans le tome 1



Carte 1 | Territoire de Néoules autour de l'an 1000 séparé entre les vicomtes de Marseille, de Cavaillon et l'évêque de Toulon

de mon Histoire de Néoules. Il n'est pas nécessaire ici de suivre pas à pas l'évolution de la seigneurie de Néoules du XIème au XIIIème siècle sachant que la division entre les deux parties va au moins se perpétuer jusqu'en 1252. Cependant il semble qu'à cette date la partie orientale ait diminué au profit de la famille de Marseille puisque seul 1/8 de la commune appartient à un seigneur de La Mole dont on ne sait pas trop bien l'origine, peut-être des descendants de Nevolungus. Il est clair qu'il était plus simple géographiquement parlant que la famille marseillaise acquière progressivement cette partie cavaillonnaise de Néoules. Les vicomtes issus des victoires sur les sarrasins vont progressivement par mariages successifs perdre leur autorité qui couvrait l'ensemble de la Provence au profit des comtes de Toulouse au début du XIème siècle puis des comtes de Barcelone au début du siècle suivant. Les nobliaux locaux dont il est question dans les lignes précédentes deviendront les vassaux de ces princes. À l'avènement de cette famille catalane, des conflits vont éclater avec la famille régnante de Toulouse qui se termineront par un accord territorial en 1125. Le territoire de Néoules sera aux mains de la famille catalane avec la succession des princes Raymond-Béranger de Barcelone. D'où l'origine des paroles de l'hymne provençal : « Prouvençau, veici la Coupo Que nous vèn di Catalan ... » écrites par Frédéric Mistral. Le dernier Raymond-Béranger V épouse Béatrice de Savoie (1198-1267) issue d'une puissante famille qui prend ainsi pied en Provence. On verra dans le prochain numéro

l'importance pour Néoules quand, veuve, Béatrice maintient une influence importante sur cette partie provençale. Le couple a eu quatre filles : Marguerite qui épouse Louis IX (ou St-Louis) roi de France, Éléonore qui épouse Henri III roi d'Angleterre, Sancie qui épouse Richard de Cornouailles frère d'Henri III, et Béatrice de Provence, héritière au testament de son père du comté de Provence, qui épouse le 31 janvier 1246 Charles I^{er} d'Anjou, frère de Saint-Louis.



De gauche à droite : Blanche de Castille, mère de St-Louis, Marguerite de Provence et St-Louis



Charles I^{er} d'Anjou et Beatrix

Ce mariage marque un virage fondamental dans l'histoire de la Provence, pour la première fois le royaume de France prend pied dans ce territoire. Le frère du roi de France devient ainsi comte de Provence et de Forcalquier. La maison d'Aragon qui dominait la région et quelques grandes familles de la noblesse locale voient d'un très mauvais œil l'arrivée de ce personnage important. Il n'est bien sûr pas question d'un rattachement de la province au royaume de France, il faudra encore attendre un siècle avant que ce rattachement se fasse. Charles va devoir s'imposer progressivement. Le Comté de Provence faisait partie du royaume dit d'Arles à dominance bourguignonne (voir les chapitres précédents) et possession du St-Empire Romain-Germanique, et à ce titre Charles aurait dû prêter allégeance à l'Empereur, ce qu'il refuse. De plus les grandes villes riches, Marseille, Arles, Avignon qui au milieu de la relative anarchie de la région ont progressivement pris une certaine indépendance, refusent l'autorité du nouveau comte. Charles va devoir trouver des alliances et des hommes de confiance sur lesquels s'appuyer pour asseoir progressivement son autorité. Il peut surtout compter sur le puissant réseau mis en place par sa belle-mère et la famille de Savoie. Une de ses premières actions sera de mettre en place un système judiciaire qui assez rapidement va remettre de l'ordre dans le pays. Tous ces détails sont importants

pour comprendre le sens du procès qui sera vu lors du prochain numéro. Malheureusement pour Charles son frère St-Louis l'entraîne en 1248 dans la 7ème croisade qui va le tenir éloigné pendant deux ans et qui va permettre aux opposants de se renforcer pour lutter contre le nouveau prince. À son retour en 1251, il soumet Arles puis Avignon mais rencontre une forte résistance de Marseille soutenu par le chef des insoumis Barral des Baux qu'il finit par soumettre en juillet 1252.

En février 1246, soit 15 jours après le mariage de Charles qui le fait Comte de Provence, le seigneur principal de Néoules descendant des premiers vicomtes de Marseille, est Geoffroy de Signes et de Néoules. Il a deux fils Rostan et Hugues. Ils habitent ensemble dans la bastide de Châteauloin avec un cousin fils de germain, Bremond de Signes et de Néoules. Ces trois hommes, accompagnés de quelques nobliaux locaux, assassinent un éleveur de cochons, Johan Ruafaus, et son fils Guillaume.

Le tableau de généalogie de ces seigneurs a été établi principalement à partir de différentes chartes du cartulaire de la Chartreuse de Montrieux. Le prochain numéro sera consacré à l'étude de cet assassinat et du procès qui en a résulté en 1252.

Marc-Jacques LEDOUX

Commission extra-municipale patrimoine et culture

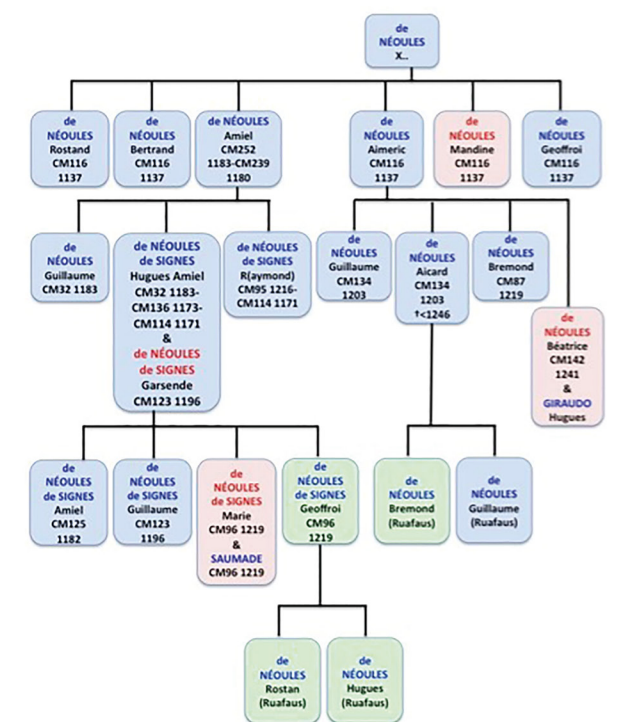


Tableau de généalogie | En vert : les quatre protagonistes essentiels de l'affaire Ruafaus auxquels il faut ajouter un cousin Rostan de La Mole